



Selon le concept de mode de vie durable, la société doit remplacer l'approche sectorielle exclusive par la valorisation et l'utilisation des biens naturels pour enfin favoriser une approche intégrée. De plus, bien des gens croient qu'une société déterminée à adopter un mode de vie durable reconnaît que les personnes font partie intégrante des écosystèmes où elles vivent et travaillent. *Adapté de P.A. Gray, L. Demal, D. Hogg, D. Greer, D. Euler et D. DeYoe, An Ecosystem Approach to Living Sustainably: A Perspective for the Ministry of Natural Resources. (Document de travail préparé en 1995 pour la Direction des Grands Lacs du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, à Peterborough, en Ontario.)*

L'approche requiert une prise de décisions dans une perspective écologique, traduisant ainsi une évolution dans nos méthodes d'évaluation et de gestion de l'impact des activités humaines sur le milieu naturel. Dans le cas de l'aménagement du territoire, une approche écosystémique fournit tôt une orientation systématique sur les rapports mutuels qui se créent entre les activités humaines (actuelles et prévues) et l'intégrité de l'écosystème au fil du temps.

À quoi ressemblerait un cadre? L'élaboration et l'application d'une approche écosystémique de gestion consiste à considérer l'écosystème tout entier comme le contexte spatial du processus décisionnel sur les activités auxquelles s'adonnent les êtres humains dans l'air, sur terre, dans le sol et dans l'eau. Une véritable approche écosystémique de gestion suppose que la société conçoit des programmes assortis d'échelles de temps écologique, qui peuvent être à court terme (p. ex., des jours et des mois) et à long terme (p. ex., des centaines et des milliers d'années). Dans des contextes temporels et spatiaux appropriés, l'engagement d'épouser des principes significatifs sur le plan écologique et un ensemble correspondant de valeurs est aussi essentiel car ces valeurs servent de base à l'instauration des partenariats entre les concepteurs et les exécutés des programmes. De plus, la mesure dans laquelle les gens peuvent concevoir et exécuter les programmes est fonction de la culture d'organisation qui prévaut dans leur milieu de travail. Lorsque les conditions appropriées sont réunies pour ce qui est de l'espace, du temps, des valeurs, des partenariats et de la culture d'organisation, les gestionnaires des biens naturels peuvent alors utiliser les outils et techniques (comme les politiques et les lois, les plans stratégiques, la collecte et la diffusion de données et d'informations ainsi que les

Une approche holistique d'aménagement du territoire

La Déclaration de principes provinciale de 1997 du gouvernement de l'Ontario, publiée aux termes de la Loi sur l'aménagement du territoire, s'appuie sur une approche holistique pour fournir une orientation stratégique générale aux activités locales d'aménagement du territoire et à la prise de décisions. La déclaration préconise l'adoption d'une approche écosystémique pour gérer les ressources naturelles, encourage la planification par bassin hydrographique et ordonne aux municipalités d'intégrer des considérations sociales, économiques et environnementales dans le processus décisionnel.